

Image not found or type unknown



Paypal et recouvrement par nco

Par **number6_old**, le **03/09/2007** à **03:43**

Bonjour,

Après une vente sur EBay aux USA, avec paiement Paypal, le vendeur une fois l'article reçu d'une valeur de 1000 EUROS, a lancé un litige paypal disant que l'article ne correspondait pas à mon annonce, alors que je lui avais envoyé en email la photo de l'article sur toutes les cotées avant de finaliser la vente, mais paypal lui a donné raison en une journée sans même me demander des compléments d'information, depuis ils me demandent que je leur rembourse les 1000 EUROS.

Réçemment j'ai reçu un appel téléphonique de NCO entreprise anglaise qui s'occupe des recouvrements pour paypal, ils me proposent de payer 72 pour cent de la somme si je paie en une seule fois, ce qui est un peu étrange pour une société de recouvrement.

Ma question est ce que tout cela est légal aux lois européennes, paypal étant au Luxembourg, peuvent-ils me traîner en justice alors qu'ils appliquent leur lois internes, peut-être même abusivement.

Merci d'avance de votre réponse.

BYE

Par **patoche_old**, le **26/09/2007** à **15:09**

Bonjour! Je suis dans le même cas que toi pour 4000 et j'ai déjà un contact qui est aussi mis

en cause pour 3000! j'en ai contacte un autre, j'attend sa reponse!... il faut qu'on se reunissent tous! mon msn jfgcontact msn com il faut faire fasse a ce voleurs!!!